




VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Nord
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 31 MARS 2016	FINANCES
N° d'enregistrement 2016 / 29 / 1-03	BUDGET VILLE - DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT SUITE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES						CONVOCACTION
En exercice	Quorum	Présents	Représentés	Votants	Absents	
29	15	22	7	29	0	Le 23 mars 2016
Certifié exécutoire compte tenu de :						Le Maire 
L'AFFICHAGE EN MAIRIE		LA TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE	LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE			
Le 11 AVR. 2016		Le 08 AVR. 2016	Le 08 AVR. 2016			

L'An deux mille seize, le trente et un mars, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Biot, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Guilaine DEBRAS, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie CHAVENON

ETAIENT PRESENTS

Mme DEBRAS, **Maire**, M. MAZUET, M. ANASTILE, Mme LEMARCHAND, Mme BRET, M. CHAGNEAU, Mme GIUNIPERO, M. CAMATTE, Mme BROSSET, **Adjointe**, M. VINCENT, Mme MAURY, M. GUARINO, M. CHAVENON, Mme MADERS, Mme BAES, M. ZEPPA, M. ESSAYIE, M. SABA, M. MERRIEN, Mme CHAVENON, Mme PRADELLI, M. PREVOST, M. DERMIT, Mme SANTAGATA, M. FORTUNÉ, Mme DESCHARENTRES, Mme AUFEUVRE, Mme GIOGLI, M. RUDIO, **Conseillers Municipaux**.

PROCURATIONS

M. Patrick CHAGNEAU donne procuration à Mme Claire BAËS.
Mme Hélène MADERS donne procuration à Mme Véronique LEMARCHAND.
M. Luca ZEPPA donne procuration à M. Guy ANASTILE.
M. Christophe SABA donne procuration à M. Egidio GUARINO.
M. Baptiste MERRIEN donne procuration à M. Michel MAZUET.
Mme Sylvie SANTAGATA donne procuration à Mme Nicole PRADELLI.
Mme Sophie DESCHARENTRES donne procuration à M. Jean-Pierre DERMIT.

Madame Véronique LEMARCHAND, 3^{ème} Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, rapporteur, EXPOSE :

Le Compte Administratif 2015, approuvé lors de cette même séance du Conseil Municipal, constate :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

A.	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2015	1 028 126,93 €
B.	Résultat antérieur 2014 reporté	3 506 137,60 €
C.	Résultat cumulé à affecter (A+B)	4 534 264,53 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

D.	Résultat de l'exercice 2015	-47 743,47 €
E.	Résultat antérieur 2014 reporté	293 774,22 €
F.	Résultat cumulé à affecter (D+E)	246 030,75 €
G.	Restes A Réaliser au 31/12/2015	-852 462,79 €
H.	Besoin de financement	-606 432,04 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement 2015, soit 4 534 264,53 euros, selon les modalités suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Couverture du besoin de financement (c/1068) : 606 432,04 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent reporté (c/002) : 3 927 832,49 €

Considérant l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

OUI le RAPPORTEUR en son EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

PAR 22 voix POUR

ET 7 ABSTENTIONS (Madame PRADELLI, Monsieur PRÉVOST, Monsieur DERMIT, Madame SANTAGATA, Monsieur FORTUNÉ, Madame DESCHAINTRES, Madame AUFEUVRE)

- DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget Principal de la Ville tel que défini ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Couverture du besoin de financement (c/1068) : 606 432,04 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent reporté (c/002) : 3 927 832,49 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Biot, le 4 avril 2016

Le Maire,



Guilaine DEBRAS
Vice-présidente de la CASA

Pièce jointe :

Tableau d'affectation du résultat.



VILLE DE BIOT
 VU POUR ÊTRE ANNEXÉ A
 LA DÉLIBÉRATION DU

2016/2911-03

0503

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

BUDGET PRINCIPAL									
2015									
	Fonctionnement			Investissement			Ensemble		
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
Total opérations exercice	16 710 296,70 €	17 738 423,63 €		4 009 357,88 €	3 961 614,41 €		20 719 654,58 €	21 700 038,04 €	
Résultat 2015 (CA/CG)		1 028 126,93 €		47 743,47 €				980 383,46 €	
Résultat 2014 reporté		3 506 137,60 €			293 774,22 €			3 799 911,82 €	
Résultat cumulé 2015		4 534 264,53 €			246 030,75 €			4 780 295,28 €	
Restes à réaliser au 31/12/2015	0,00 €	0,00 €		852 462,79 €	0,00 €		852 462,79 €	0,00 €	
Résultat 2015 à affecter		4 534 264,53 €		606 432,04 €				3 927 832,49 €	